

Armés, ils ont traîné Emmanuel Yimga de Nitoukou à Bafia pour un interrogatoire devant le préfet.

On avait calomnié le journaliste Emmanuel Yimga auprès du préfet du Mbam et Inoubou, Absolom Woloa Monono. Quelques publications malveillantes faites sur les réseaux sociaux ont été attribuées à ce journaliste qui est le directeur de publication du journal L'Ouragan Indépendant. Informée, l'autorité administrative a usé de son pouvoir pour le faire présenter à lui manu militari.

Dans l'après-midi du 4 août 2021, des gendarmes sont arrivés au domicile d'Emmanuel Yimga à Nitoukou, l'une des communes du département du Mbam et Kim. « J'étais au village Nikoung. Des gendarmes, tous armés, m'ont trouvé sur la véranda en compagnie des membres de ma famille. Sans se présenter, ils ont dit avoir reçu l'ordre de me conduire à la brigade de gendarmerie de Nitoukou », raconte l'infortuné. Le refus d'obtempérer est immédiat et catégorique car, cette interpellation ne s'appuie sur aucun document. Pas de convocation portant le cachet d'une unité de police ou de gendarmerie ; pas de mandat d'amener ou de mandat d'arrêt décerné par la Justice.

Emmanuel Yimga est d'autant surpris qu'il a été notifié d'aucune plainte ou citation directe contre lui. Au Cameroun, en cas d'infraction commise par voie de presse, le Code de procédure pénale prévoit que l'action publique peut être mise en mouvement d'office par le ministère public à son initiative ou à la suite de la plainte de la victime. Par ailleurs, l'action publique peut également découler de la citation directe de la victime.

A l'évidence, l'action des gendarmes ne repose sur aucune base légale. Ces soldats ont brandi la menace de la violence physique pour dissuader le journaliste dans sa tentative de résistance. Plusieurs jours après ces événements, Emmanuel Yimga les relate encore avec stupéfaction : « Ils ont menacé de me brutaliser, m'ont menotté et conduit à la brigade de gendarmerie territoriale de Nitoukou où j'ai passé moins de 5 minutes. Ici, le commandant m'a dit qu'il a reçu instruction de m'interpeler et de me conduire à la compagnie de gendarmerie de Bafia. » Une fois à la compagnie, cette arrestation kafkaïenne est pourtant loin du dénouement. Il faut maintenant aller rencontrer le préfet Absolom Woloa Monono.

Depuis son départ du village Nikoung, le trajet jusqu'au préfet n'a pas été de tout repos, eu égard aux moyens de transport utilisés. L'escorte du journaliste s'est faite à bord des mototaxis. Après l'escale à la brigade de gendarmerie de Nitoukou, cap a été mis sur NdiKiniméki. Ensuite, le voyage s'est poursuivi dans une voiture de transport en commun

jusqu'à Bafia. Puis, il a fallu encore solliciter des mototaxis pour rallier les services du préfet. Ne trouvant pas le maître des lieux sur place, l'escorte s'est déportée à sa résidence. Mais l'autorité administrative a préféré ramener le journaliste dans ses services.

Le Jour